

Compte-rendu du Conseil d'école du vendredi 9 mars 2018

Membres présents

- Mmes Knoderer et Buttard, Melles Bonnot et Girardeau, enseignantes
- Mrs Diconne, Raymond et Chatry, respectivement maire d'Allerey sur Saône, St Gervais en Vallière et St Martin en Gâtinois
- Mmes Clément et Golmard, Mr Flachot, adjoints chargée des affaires scolaires pour la commune d'Allerey sur Saône, St Gervais en Vallière et St Martin en Gâtinois
- Mr Chagnard, DDEN
- Mmes Molard, Janiaud, Chagnard, Baudesson, Boué et Drouhot, représentantes des parents d'élèves

L'école et son fonctionnement

L'organisation de la semaine pour l'année 2018-2019 :

Suite à la consultation proposée fin novembre par la commune d'Allerey, les parents d'élèves ont majoritairement voté pour un retour à la semaine de 4 jours. Les nouvelles activités péri-scolaires n'auront donc pu lieu d'être. Les horaires scolaires de la journée seront à nouveau 9h/12h et 13h30/16h30.

Les effectifs :

Avec le départ des 19 CM2 partiellement compensé par l'arrivée de 11 GS, l'effectif total des élèves de l'école est en baisse.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale a donc proposé une fermeture de classe pour l'année 2018-2019. Afin d'éviter celle-ci, Messieurs Diconne, Raymond et Chatry se rendront le 5 avril à la direction des services départementaux de l'éducation nationale. Deux solutions intermédiaires pourront être évoquées notamment l'accueil des moins de 3 ans en maternelle entraînant ainsi la venue des GS en élémentaire et d'autre part une fusion entre les deux écoles afin que les effectifs soient cumulés.

La coopérative scolaire :

L'état des comptes est présenté par Melle Bonnot :

- Dépenses : affiliation à l'OCCE, règlement de l'assurance établissement, abonnements aux différents périodiques (Astrapi, J'aime lire...), inscription à la bibliothèque de Verdun, spectacles à l'Espace des Arts, cinéma Axel.
- Recettes : cotisations des parents, photos individuelles, subventions des mairies et de l'association l'Art et Craie
- Comme chaque année, une tombola sera proposée aux familles au cours du mois de mai.

Les actions pédagogiques

Projets réalisés :

- Au cours de la deuxième période, les élèves de toutes les classes sont allés au musée Denon et ont participé à une visite / atelier thématique.
- Le 13 décembre, les élèves de CE1 CE2 ont eu l'opportunité d'aller voir un spectacle musical « *Chotto Desh* » au théâtre du port nord.

- Pour clore l'année 2017, un spectacle « *Fleur a disparu* », de la compagnie La Tête de mule a été proposé aux enfants de l'école le mercredi 20 décembre.
- Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2 ont accueilli le jeudi 25 janvier la compagnie de Christiane Véricel qui leur a proposé « un dialogue tréâtral » intitulé « *L'homme qui marche* ».
- Afin d'étayer le projet danse CM2/6^{ème}, les CM2 ont participé à deux animations avec une danseuse de la Compagnie Kelemenis. Malheureusement, le spectacle de cette compagnie : « *Rock and Goal* » qui devait avoir lieu le mercredi 28 février, a été annulé, les tuyaux de chauffage du théâtre du port nord, ayant gelé. Une troisième intervention aura lieu mi-mars et sera suivie par une rencontre avec des élèves de 6^{ème} ayant participé au même projet le jeudi 29 mars.
- Les élèves de CE2/CM1 devaient aller voir le spectacle musical « Mr Croche », le jeudi 1 mars au théâtre du port nord mais à cause de la neige, le trajet en bus n'a pas pu se faire.
- Les élèves de CM2 sont allés voir la pièce de théâtre « *Don Quichotte* » au théâtre du port nord, le mercredi 7 mars. Le spectacle « *Qui vive* » a été offert à la classe de CP par le Grand Chalon, vendredi 2 mars au Foyer Rural de Gergy.
- Dans le cadre de la liaison GS/CP, une seconde rencontre a été organisée le vendredi 9 mars. Les CP accueillaient cette fois les GS avec lesquels ils ont pu jouer à des jeux de société.
- Les élèves de CM2 bénéficient également tous les jeudis de la période 4 d'une initiation en allemand proposée par Mme Moussinga, professeur au collège de Verdun.

Projets à venir :

- Le Carnaval de l'école aura lieu le mercredi 14 mars.
- Les CM2 iront au cinéma le mercredi 21 mars voir « Phantom Boy » dans le cadre du projet « Ecole et cinéma ».
- Projet lecture « Monstres et compagnie » : Mme Ragondet, bibliothécaire de Verdun, interviendra les 20 et 27 mars prochains dans les classes de CP/CE1 et CE1/CE2.
- Les élèves de CP/CE1 participeront à une initiation à l'escalade les 27/04, 4/05 et 11/05.
- Un cycle rugby sera proposé aux élèves de l'école, encadré par des animateurs du Rugby Tango Chalonnais. Les séances auront lieu les jeudis après-midi de la période 4 pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 et les lundis après-midi de la période 5 pour les classes de CE2/CM1 et CM2. Chaque cycle se clôturera par une rencontre avec d'autres classes ayant participé au projet.
- Toutes les classes participeront à un biathlon le jeudi 3 mai. Il se déroulera au camping de Verdun sur le Doubs.
- Les enfants seront invités à participer à la commémoration du 8 mai : ils chanteront « la Marseillaise » accompagnés des musiciens de la fanfare de Gergy.
- Les élèves de CP et CE1/CE2 iront à la piscine au cours de la dernière période scolaire.
- Les inscriptions des futurs élèves de CP se feront le vendredi 18 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.
- Un baptême de l'air sera à nouveau offert cette année par la commune d'Allerey aux élèves de CM2. Il aura lieu le samedi 16 juin matin avec un report possible au samedi 23 en cas d'intempéries .
- La kermesse des écoles est prévue le samedi 30 juin.

Questions matérielles

De mars à mai, différentes fiches de liaison en vue de l'affectation en 6^{ème} seront remises aux familles des élèves de CM2 qui devront les retourner rapidement à l'école.

Suite aux nombreux problèmes liés à la ligne téléphonique, les parents ont été invités à passer par la boîte mail de l'école pour informer les enseignantes des absences de leurs enfants.

Les enseignantes remercient par ailleurs la commune d'Allerey pour le bus mis à leur disposition sans lequel beaucoup de sorties ne pourraient se faire. Mme Clément rappelle à ce propos que quand le bus est utilisé, le chauffeur est mobilisé ce qui pose quelquefois problème lorsque les employés communaux ont beaucoup de travail.

Etant donné qu'il n'y aura plus classe l'année prochaine le mercredi matin, les enseignantes aimeraient à nouveau bénéficier de l'utilisation de la salle des fêtes le mardi après midi, sachant qu'actuellement la salle est réservée tous les mardis après-midi pour la gym douce. Mme Clément semble dire que ce ne sera pas possible, le planning de l'intervenant gym douce étant difficile à modifier

Le prochain conseil d'école aura lieu le 22 juin.

Le 16 mars 2018,

Pour l'équipe enseignante

S. Buttard